



Transmission de la hausse des prix agricoles internationaux aux marchés africains

Le choc de 2008 permet de mieux comprendre les causes de la volatilité des prix agricoles en Afrique subsaharienne et de mieux cibler les mesures de gestion

Résumé de l'étude réalisée par David-Benz H., Diallo A., Meuriot V., Rasolofo P., Temple L., Wane A., Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, avec le soutien du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Les mesures de lutte contre l'instabilité des prix doivent être adaptées aux causes de cette instabilité. Or, l'étude montre que la volatilité des marchés agricoles d'Afrique de l'Ouest n'est due que pour une faible part à celle des marchés internationaux. **Les prix payés aux agriculteurs africains se construisent d'abord sur les marchés locaux.** C'est pourquoi **une régulation internationale ne sera pas suffisante pour changer la donne pour les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest.** En fait, la transmission dépend de deux facteurs principaux : la part du riz dans les régimes alimentaires et la part du riz importé dans la consommation globale de riz.

Au Sénégal, les prix internationaux du riz se répercutent mais de façon atténuée et différée

À Dakar, où 80% du riz consommé est importé, les évolutions des prix internationaux du riz expliquent environ 30% du prix que paye le consommateur. Cette transmission partielle semble s'expliquer par le comportement des importateurs. En gérant leurs stocks, et si besoin en faisant varier leurs marges, **les importateurs absorbent une partie de la volatilité des prix internationaux du riz.** Ce lissage est la contrepartie de la rente importante que les États leur concèdent en période de prix bas sur le marché international.

Mais lorsque les fluctuations sur le marché international deviennent trop importantes, comme cela a été le cas en 2008, **ce mécanisme de régulation des prix est mis à mal. Le pic des marchés internationaux s'est bien transmis aux consommateurs sénégalais, même si c'est de façon atténuée et avec trois mois de retard.**

En revanche, le prix payé aux producteurs de riz suit **principalement des variations saisonnières** : il est bas à la récolte et augmente au fur et à mesure que l'on s'en éloigne, jusqu'à la récolte suivante. Il est aussi **influencé par le prix du riz à Dakar**, avec un différé de quatre mois. Il y a donc une **transmission indirecte des variations de prix entre le marché international du riz et la filière rizicole sénégalaise.**

Par contre, **le prix à la consommation du mil est déconnecté du marché du riz, et ce quelle que soit l'évolution du marché international**: il n'est pas sensible aux fluctuations du marché de Dakar et perçoit très faiblement les fluctuations du prix du riz local. Ceci s'explique par le fait que le mil et le riz ne sont pas interchangeables dans les régimes alimentaires sénégalais.

Au Mali, le pic de 2008 provoque une augmentation des prix qui persiste

Sur le long terme, le marché du riz du Mali est peu sensible aux fluctuations du marché international. Le marché du riz malien est un marché dominé par la production locale. Les importations de riz ne représentent que 10% du riz consommé. **Ainsi, c'est le prix du riz importé qui s'aligne sur le prix du riz produit localement.** Mais les prix restent très instables au niveau du producteur, plus qu'au niveau du consommateur. Dans la filière rizicole, aucun acteur ne joue pour l'agriculteur le rôle stabilisateur qu'ont les commerçants pour les consommateurs.

Le pic de 2008 s'est transmis de façon partielle : deux tiers de la hausse ont été répercutés sur le prix à la consommation, avec un décalage de 3 à 4 mois. La substitution entre le riz local et le riz importé, en stimulant la demande de riz local, a conduit à **une hausse du prix au producteur**. Et en 2009, malgré une baisse relative, **les prix restent supérieurs à leur niveau d'avant la crise**.

Des politiques publiques qui doivent être centrées sur les marchés et les acteurs locaux pour être efficaces

La transmission faible des variations de prix entre les marchés mondiaux et les marchés locaux a des impacts sur la conception des politiques agricoles et alimentaires des pays d'Afrique subsaharienne.

Les prix des céréales se déterminent avant tout sur les marchés domestiques. C'est donc sur le fonctionnement de ces marchés et sur le renforcement de leurs acteurs que doivent agir les politiques publiques, plutôt que sur le lien avec le marché international.

Les politiques alimentaires doivent passer par des actions structurantes sur les filières et le renforcement des acteurs, dont les organisations paysannes (OP). En effet, **les stocks privés apparaissent comme l'un des meilleurs outils de gestion de la volatilité sur les marchés locaux**: les stocks des importateurs diminuent l'instabilité des prix aux consommateurs et les stocks des OP diminuent celle des prix payés aux agriculteurs. Or, les OP, contrairement aux commerçants, ne disposent pas des capacités financières suffisantes pour constituer ces stocks. Elles devraient donc **être la cible prioritaire des politiques publiques**.

Plusieurs pays (Madagascar, Mali, Niger, Cameroun, Sénégal) et plusieurs produits (riz, mil, manioc, plantain) ont été analysés. Seuls les cas du Sénégal et du Mali sont présentés ici, du fait de leur caractère illustratif.

Contact: Marie-France Chatrier, Cape Code Communication, mfchatrier@gmail.com, 06 86 17 61 43

Contact FARM : Cecilia Bellora, cecilia.bellora@fondation-farm.org, 01 43 23 68 14